

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1960

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budget primitif 2011 - Budget annexe de l'assainissement

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1960**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budget primitif 2011 - Budget annexe de l'assainissement**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet de budget primitif 2011 du budget annexe de l'assainissement a été arrêté, en dépenses et en recettes, à 195 312 284 €. Il est rappelé que l'objectif de ce service public à caractère industriel et commercial est de préserver la qualité de l'environnement par une collecte largement assurée des eaux usées et leur traitement garantissant des rejets non polluants dans le milieu aquatique, en particulier dans le Rhône.

Ce service est assuré en régie directe par la Communauté urbaine. Son budget est soumis à l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable aux services publics industriels et commerciaux. Les dépenses d'exploitation et les investissements sont assujettis à la TVA mais la gestion de la TVA est assurée hors budget par monsieur le Trésorier principal ; c'est pourquoi les montants sont inscrits pour leurs valeurs hors taxes.

La section d'exploitation est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 103,436 M€.

Dans un contexte d'augmentation des dépenses d'exploitation plus rapide en pourcentage que celle des recettes d'exploitation, l'autofinancement brut s'élève à 26,718 M€ en 2011, en diminution de 5,88 % (28,387 M€ en 2010).

L'épargne nette ressort à 10,448 M€, en baisse de 28,26 % par rapport à 2010 (14,564 M€) et ce, après remboursement du capital des emprunts de 16,270 M€ (13,823 M€ en 2010).

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 91,877 M€, en diminution de 10,73 % par rapport au budget primitif 2010.

En 2011, il est prévu de consacrer pour les investissements opérationnels 70,422 M€ en dépenses et 13,422 M€ en recettes, en mouvements réels, soit une charge nette de 57 M€, inférieure de 3,5 M€ à celle de 2010.

L'encours de la dette est estimée à 180,584 M€ fin décembre 2010 (173,039 M€ en 2010), compte tenu des besoins de financement des investissements. Le besoin d'emprunt à long terme en 2011 pour équilibrer le budget se situe à hauteur de 42,499 M€ (41,830 M€ en 2010).

Avec 7,374 M€, le virement prévisionnel à la section d'investissement diminue de 61,18 % (18,998 M€ en 2010), réduit au regard du niveau d'amortissement nécessaire sur les nouveaux équipements réalisés.

Le tableau n° 1, ci-dessous, présente la synthèse générale du budget annexe de l'assainissement pour 2011.

Budget primitif 2011 - budget annexe de l'assainissement - synthèse générale (en M€) - tableau n° 1

Libellé	BP 2010	BP 2011	Evolution 2011/2010
recettes réelles d'exploitation	94,531	98,414	4,11 %
recettes d'ordre d'exploitation	4,531	5,022	10,84 %
total recettes d'exploitation	99,062	103,436	4,42 %
dépenses réelles d'exploitation	66,144	71,697	8,39 %
dépenses d'ordre d'exploitation	32,918	31,739	- 3,58 %
total dépenses d'exploitation	99,062	103,436	4,42 %
autofinancement brut	28,387	26,717	- 5,88 %
remboursement capital	13,823	16,270	17,70 %
épargne nette	14,564	10,447	- 28,26 %
recettes réelles d'investissement	69,926	60,058	- 14,11 %
recettes d'ordre d'investissement	32,998	31,819	- 3,57 %
total recettes d'investissement	102,924	91,877	- 10,73 %
dépenses réelles d'investissement	98,313	86,775	- 11,74 %
dépenses d'ordre d'investissement	4,611	5,102	10,65 %
total dépenses d'investissement	102,924	91,877	- 10,73 %
total budget primitif	201,986	195,312	- 3,30 %

Section d'exploitation

Le tableau n° 2, ci-dessous, présente la synthèse de la section d'exploitation de ce budget pour 2011.

Budget primitif 2011 - budget annexe de l'assainissement - section d'exploitation (en M€) - tableau n° 2

Libellé	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011	Evolution 2011/2010 (en %)
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	94,531	98,414	4,11 %
dont redevance d'assainissement	59,200	59,600	0,68 %
dont autres recettes (branchements, RRE, agence de l'eau..)	19,271	21,766	12,95 %
dont contributions aux eaux pluviales	14,000	15,000	7,14 %
dont pénalités perçues (assurances)	0,055	0,055	0,00 %
dont reversement loyers du Triangle par le budget annexe des eaux	0,327	0,327	0,00 %
dont remboursement rémunération personnel	1,678	1,666	- 0,72 %
Total des mouvements d'ordre	4,531	5,022	10,84 %
amortissements des subventions reçues	4,531	5,022	10,84 %
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	99,062	103,436	4,42 %

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	66,144	71,697	8,39 %
dont direction de l'eau	26,783	29,145	8,82 %
dont frais financiers et charges de structures	8,997	11,818	31,35 %
dont assurances	0,979	0,773	- 21,04 %
dont subventions comité du personnel	0,335	0,394	17,61 %
dont salaires	26,528	27,010	1,82 %
dont logistique	0,838	0,866	3,34 %
dont communication	0,009	0,011	19,57 %
dont maintenance informatique	0,325	0,330	1,54 %
dont loyers et charges locatives	1,350	1,350	0,00 %
Total des mouvements d'ordre	32,918	31,739	- 3,58 %
amortissements-provisions-sortie patrimoniale	13,920	24,365	75,04 %
virement à la section d'investissement	18,998	7,374	- 61,18 %
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	99,062	103,436	4,42 %

Le budget d'exploitation s'élève à 103,436 M€, en augmentation de 4,42 % en dépenses et en recettes par rapport à 2010. Les recettes réelles sont estimées à 98,414 M€, les dépenses réelles à 71,696 M€.

Les produits d'exploitation :

En mouvements réels, les produits sont estimés à 98,414 M€ pour 2011 contre 94,531 M€ pour 2010.

Le produit de la redevance d'assainissement collectif aura une légère progression en 2011, passant 59,200 M€ à 59,600 M€, soit + 0,68 %.

Cette inscription prend en compte l'augmentation du tarif de 0,03 € HT par mètre cube de la redevance d'assainissement qui passera le 1er janvier 2011 à 0,8752 € HT par mètre cube d'eau (au lieu de 0,8452 € HT/mètre cube au 1er janvier 2010), conformément à la délibération du 15 décembre 2010.

L'inscription tient également compte de la diminution de la consommation d'eau par les usagers constatée ces deux dernières années.

La contribution du budget principal au traitement des eaux pluviales augmentera de 7,14 %, soit 1 M€ supplémentaire passant ainsi de 14 M€ en 2010 à 15 M€ en 2011. Cette estimation prévisionnelle sera actualisée en fonction des réalisations constatées en termes de travaux d'entretien et d'amortissement.

Les produits des autres recettes d'activités s'élèvent pour 2011 à 21,766 M€ (19,271 M€ en 2010) et se traduisent principalement par :

- la redevance de raccordement à l'égout (4,500 M€),
- la facturation du branchement aux réseaux pour les particuliers (3,200 M€),
- la redevance de transit et d'épuration des communes extérieures (3,435 M€),
- la subvention d'exploitation des stations d'épuration (STEP) à hauteur de 8,200 M€,
- la redevance de Voies navigables de France (VNF) pour 1,275 M€.

Le remboursement du personnel mis à disposition du budget annexe des eaux s'élève à 1,274 M€ pour 2011, contre 1,300 M€ en 2010.

Les charges d'exploitation :

Les mouvements réels représentent 71,697 M€ en 2011 pour 66,144 M€ en 2010, soit une progression de 8,39 %.

Le poste de dépense des stations d'épuration pour 2011 correspondant à la sous-traitance de l'entretien s'élèvera à 13,375 M€ et l'entretien des stations d'épuration et de relèvement en régie directe à 2,425 M€.

Le coût de la fourniture d'électricité s'élèvera à 3,018 M€ pour 2011 (2,853 M€ en 2010).

2,420 M€ seront consacrés à l'entretien du réseau (2,315 M€ en 2010).

Les frais financiers s'élèveront pour 2011 à 10,183 M€ (7,424 M€ en 2010), soit + 37,16 %. Ils traduisent le fort besoin d'emprunt pour financer les travaux d'investissement dans la mesure où l'autofinancement diminue.

Le renouvellement des contrats d'assurances à fin 2010 permet de réviser les prévisions sur les dommages aux biens - risque industriel à hauteur de 0,350 M€ (0,518 M€ en 2010). Le prix de l'assurance responsabilité civile reste pratiquement stable avec 0,324 M€.

Les charges de personnel sont proposées en augmentation de 1,82 %, soit 27,010 M€ contre 26,528 M€ en 2010. Une partie de ces dépenses, correspondant aux traitements et charges des agents participant à la gestion de l'eau potable, est remboursée par le budget annexe des eaux (1,274 M€).

Pour information, 619 agents étaient affectés au budget annexe de l'assainissement au 30 octobre 2010.

L'estimation des charges de structure, à reverser au budget principal, basée sur les résultats du compte administratif 2009, est de 1,564 M€. Des ajustements seront opérés en 2011, au vu des résultats effectifs de l'exercice.

Les dotations aux amortissements sont en augmentation de 75,04 % avec une prévision de 24,366 M€ en 2011 contre 13,920 M€ en 2010. Pour mémoire, le même mode de calcul a été adopté pour les budgets M 49 et M 14, conduisant à la suppression du *pro rata temporis* des acquisitions en cours d'exercice et à l'amortissement de ces biens sur l'année suivant leur acquisition.

Section d'investissement

L'investissement communautaire est géré en autorisation de programme et en crédit de paiement annuel.

La section d'investissement est équilibrée à 91,877 M€ pour ce budget primitif 2011. Les mouvements réels s'établiraient à 86,775 M€ en dépenses et à 60,058 M€ en recettes.

Les écritures pour ordre de 5,102 M€ de dépenses et 31,819 M€ de recettes produisent un autofinancement brut de 26,717 M€.

Pour les opérations de la programmation pluriannuelle d'investissements, le crédit de paiement 2011 est arrêté à la somme de 57 M€ en charge nette. Il est en baisse à celui de 2010 (60,5 M€) avec une inscription de dépenses proposée à 70,502 M€ (84,176 M€ en 2010) et des recettes estimées à 13,502 M€ (23,676 M€ en 2010).

Par rapport séparé, le conseil de Communauté se prononce sur le montant des autorisations de programmes globales à affecter en 2011.

Au 1er novembre 2010, 80,110 M€ restaient à réaliser en charge nette sur les autorisations de programme en cours.

Le tableau n° 3, ci-dessous, présente la synthèse de la section d'investissement de ce budget pour 2011.

Budget primitif 2011 - budget annexe de l'assainissement - section d'investissement (en M€) - tableau n° 3

Libellé	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011	Evolution 2011/2010
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	69,926	60,058	- 14,11 %
dont emprunt long terme	41,830	42,500	1,60 %
dont recettes opérationnelles	23,596	13,422	- 43,12 %
dont participation budget principal recueillis des eaux pluviales	4,500	4,135	- 8,11 %
Total des mouvements d'ordre	32,998	31,819	- 3,57 %
dont mouvements inter-sections	13,920	24,365	75,04 %
dont virement de la section de fonctionnement	18,998	7,374	- 61,18 %
dont mouvements à l'intérieur de la section	0,080	0,080	0,00 %
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	102,924	91,877	- 10,73 %
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	98,313	86,775	- 11,74 %
dont remboursement capital dette	13,823	16,270	17,70 %
dont investissements opérationnels	84,096	70,422	- 16,26 %
dont dépenses imprévues	0,394	0,082	- 79,19 %
Total des mouvements d'ordre	4,611	5,102	10,65 %
dont mouvements inter-sections	4,531	5,022	10,84 %
dont mouvements à l'intérieur de la section - dépenses opérationnelles	0,080	0,080	0,00 %
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	102,924	91,877	- 10,73 %

Les inscriptions opérationnelles :

En mouvements réels, les inscriptions opérationnelles (70,422 M€), ventilées par nature comptable sans référence à opération, représentent 76,65 % des prévisions totales de l'exercice, et correspondent aux crédits de paiement des projets financés par autorisation de programme :

- pour 1,402 M€, des prestations intellectuelles et des études à effectuer, notamment pour le développement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement de proximité et de prélèvements,

- pour 3,029 M€, essentiellement de l'acquisition de matériels industriels pour la construction de réseaux et de stations d'épuration (1,526 M€), des acquisitions de véhicules lourds (0,240 M€), légers (0,150 M€) et utilitaires (0,250 M€), des matériels informatiques et de bureau (0,365 M€) et du mobilier (0,076 M€),

- pour 65,968 M€, le paiement des travaux : une part importante de ces crédits devrait être affectée à la construction de stations d'épuration notamment la Feyssine, Genay, Neuville sur Saône (23,888 M€), et à la mise aux normes des stations d'épuration et le renouvellement du matériel de l'usine d'épuration à Saint Fons (7,584 M€). La réalisation d'aménagements dans les dépôts pourrait également être conduite (0,298 M€). La construction des collecteurs de l'Yzeron dans les communes de l'ouest lyonnais, ainsi que la poursuite des travaux sur les collecteurs Nord, le Carré de Soie à Vaulx en Velin (deuxième tranche), la réalisation de l'émissaire de la plaine de l'Est, et le programme annuel pour la construction de réseaux neufs devraient mobiliser 16,2 M€. Les travaux de raccordement sollicités par des tiers pourraient être payés à hauteur de 2,240 M€.

Les recettes réelles opérationnelles, hors inscriptions pour la régularisation comptable des avances sur marchés (1,015 M€), s'établissent à 12,407 M€. Comme en 2010, il s'agit des participations attendues par l'Agence de l'eau pour le financement de certaines opérations individualisées en cours d'exécution, en particulier les stations d'épuration de la Feyssine à Villeurbanne, Saint Fons, Neuville sur Saône et Genay.

Les écritures pour ordre opérationnelles inscrites au chapitre globalisé 041 "opération patrimoniale" sont proposées, aussi bien en dépenses qu'en recettes pour 0,080 M€. Il s'agit de la valeur comptable estimée des canalisations installées sous voies privées, qui deviendraient propriété de la Communauté urbaine en cours d'année, après leur raccordement au réseau existant.

Les mouvements financiers :

a) - Les mouvements réels

En 2011, le remboursement du capital de la dette à long terme s'élèverait à 16,270 M€. L'annuité évolue de 2,44 M€ par rapport à 2010. Elle traduit le fort amortissement des emprunts anciens et des nouveaux prêts amortis plus rapidement, combiné également à la progression du volume des investissements réalisés sur ce budget : de 44,7 M€ en charge nette en 2008 puis 57,7 M€ en 2009, il a été autorisé à 60,5 M€ au budget primitif 2010. La part du remboursement d'avances versées initialement par l'Agence de l'eau pour diverses opérations de la programmation s'établirait à 3,897 M€.

L'encours de la dette est estimé à 180,584 M€ sur la base des emprunts qui seraient contractés au 31 décembre 2010.

Une ligne de sûreté budgétaire peut être ouverte pour un montant de 0,082 M€.

Un programme d'emprunts à long terme, estimé à 42,500 M€, sera nécessaire pour financer la réalisation des investissements 2011.

Le budget principal finance, par le biais d'une subvention d'équipement, les ouvrages destinés à recevoir les eaux pluviales : l'inscription de la recette correspondante est proposée pour 4,135 M€.

b) - Les mouvements pour ordre

Avec un virement à la section d'investissement de 7,374 M€ dégagés sur la section d'exploitation, l'autofinancement brut de la section d'investissement s'établit à 26,717 M€.

Sur le chapitre globalisé 040 "opérations d'ordre de transfert entre sections" sont inscrites :

- en recettes : pour 24,365 M€ la dotation aux amortissements des biens et des indemnités capitalisées, liées aux renégociations de prêts (13,920 M€ en 2010),
- en dépenses : l'annuité relative à l'étalement des subventions d'équipement reçues soit 5,022 M€ ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif 2011 du budget annexe de l'assainissement arrêté, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 195 312 284 €.

2° - Dit que le budget annexe de l'assainissement est voté, conformément à la nomenclature comptable M 49 par nature. Les chapitres sont constitués de comptes à deux chiffres, à l'exception des charges à caractère général, des dépenses de personnel, des atténuations de charges et de produits, des opérations d'ordre de transfert entre sections, des opérations d'ordre à l'intérieur des sections, des opérations patrimoniales, qui sont des chapitres globalisés tels que définis par l'arrêté ministériel du 27 août 2002 portant sur l'harmonisation de la M 14 et de la M 49, complété par la réforme du 1er janvier 2008.

3° - Décide que, pendant l'année 2011, l'ensemble des dispositions prises par l'Etat en matière salariale s'étendra immédiatement aux agents communautaires de la direction de l'eau.

4° - Autorise monsieur le Président à :

a) - procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au budget annexe de l'assainissement,

b) - signer, à cet effet, les actes nécessaires.

5° - Fixe à 15 000 000 € la contribution prévisionnelle du budget principal au titre des eaux pluviales. Cette prévision sera actualisée en cours d'exercice en fonction des travaux et amortissements pratiqués en application des taux suivants sur le budget annexe de l'assainissement :

- 21,20 % de la charge nette d'exploitation,
- 32,10 % de la charge nette financière,
- 32,10 % de la charge nette des amortissements, auquel s'ajoute le montant prévisionnel des amortissements des ruisseaux, galeries et bassins pour 731 897 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.